

École nationale
supérieure
des beaux-arts
de Lyon

Examen d'entrée 1re année 2020-2021

Toutes les épreuves sont à ce jour dématérialisées

Dernière mise à jour du calendrier et des modalités au 24 avril 2020

Du fait du confinement dû au COVID-19, il a été décidé de procéder à des changements du calendrier ainsi que des modalités de l'examen d'entrée.

Ces nouvelles modalités exceptionnelles d'examen d'entrée ont également été déterminées à partir d'une éventuelle réouverture de l'administration de l'école courant mai 2020.

Pour tous, le calendrier des épreuves est donc désormais le suivant:

- Pré-inscription en ligne obligatoire sur le site internet de l'école (Plateforme Taïga) prolongée jusqu'au **11 mai 2020** ;
- Résultats d'admissibilité le **29 mai 2020** à 14h sur le site internet de l'école ;
- Épreuves en visioconférence (entretiens) à l'ENSBA Lyon les **22 et 23 juin 2020**.
- Résultats d'admission le **29 juin 2020** sur le site internet de l'école.

Pré-inscription obligatoire

Compte tenu de la période de confinement liée au COVID-19, les modalités

de pré-inscription sont modifiées et prolongées.

QUATRE CAS :

- CAS n°1 / dossier reçu par l'école début mars

Vous avez déjà saisi votre dossier de pré-inscription sur l'application de l'École (TAIGA), vous êtes déjà en possession de votre numéro de dossier et avez déjà adressé votre dossier complet par la POSTE avant le 9 mars ?

→ Si votre dossier était complet, vous recevrez prochainement un mail de confirmation d'enregistrement de votre dossier.

- CAS n°2 / dossier reçu courant mai à la réouverture de l'école (il est dans le courrier confiné) Vous avez déjà saisi votre dossier de pré-inscription sur l'application de l'École (TAIGA), vous êtes déjà en possession de votre numéro de dossier et avez déjà adressé par la POSTE votre dossier complet mais celui-ci n'a donc pas été reçu par l'école avant le confinement ?

→ Vous recevrez un mail de confirmation de réception de votre dossier à la réouverture de l'école courant mai.

- CAS n°3 / pré-inscription TAIGA réalisée mais dossier papier ou numérique encore à envoyer Vous avez déjà saisi votre dossier TAIGA, vous êtes en possession d'un numéro de dossier mais vous n'avez pas encore adressé votre dossier complet par la POSTE ?

→ vérifiez d'abord que votre dossier TAIGA est complet (accès par «**Pré-inscription en ligne**» sur le site de l'école dans «**ADMISSIONS**»). → ensuite vous avez deux possibilités de transmission du dossier au choix (ou selon vos possibilités en période de confinement) : un dossier papier **ou** un dossier numérique.

—> **Cas n°3 / Première possibilité / Choix du dossier PAPIER** vous devez adresser par la Poste votre dossier complet **entre le 4 et le 11 mai 2020**
CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI comprenant :

- la fiche de pré-inscription TAIGA remplie et signée ;
- la lettre de motivation;
- le dossier artistique constitué de 15 pages maximum format A4;
- pour les élèves de terminale joindre un certificat de scolarité de l'année en cours;
- pour les autres candidats une photocopie du baccalauréat ou équivalent (traduction si diplôme étranger);
- pour les candidats français une copie du certificat individuel l'appel de préparation à la défense ;
- 4 timbres au tarif en vigueur;
- une enveloppe libellée à vos nom, prénom et adresse, affranchie au tarif en vigueur (selon le poids du dossier artistique) pour la réexpédition du dossier;
- la photocopie de la carte d'identité ou passeport ;
- un chèque de 50 euros à l'ordre de « Régie de recettes de l'ENSBA Lyon » pour les frais d'inscription à l'examen d'entrée. **Attention aucun remboursement ne sera effectué. Les chèques étrangers ne sont pas acceptés.**

—> **Cas n°3 / Deuxième possibilité / Choix du dossier NUMÉRIQUE** Après la vérification de votre pré-inscription en ligne sur TAIGA et la lecture du **MODE D'EMPLOI DU DOSSIER NUMÉRIQUE** (ci-après), **Vous devez envoyer avant le 11 mai par WE TRANSFER, à l'adresse candidature@ensba-lyon.fr, votre dossier complet constitué des 3 fichiers PDF demandés.** Ces dossiers peuvent donc être adressés dès maintenant jusqu'au 11 mai.

1/ Le premier fichier PDF réunira les pièces administratives dans l'ordre indiqué ci-dessous et portera l'intitulé suivant :

NOM_numéroTAIGA_ADMIN. PDF (*Exemple : DURAND_1E7D712_ADMIN.PDF*).

- la fiche de pré-inscription TAIGA remplie, datée, signée;
- pour les élèves de terminale joindre un certificat de scolarité de l'année en cours ;
- pour les autres candidats une photocopie du baccalauréat ou équivalent (traduction si diplôme étranger) ;
- pour les candidats français une copie du certificat individuel à l'appel de préparation à la défense ;
- la photocopie de la carte d'identité ou passeport – **recto et verso.**

→ Ces pièces constituent 5/6 PAGES MAXIMUM d'un poids inférieur à 10 Mo.

2/ Le deuxième fichier PDF sera constitué de la pièce financière (justificatif de virement) indispensable à l'inscription à l'examen d'entrée et sera nommé comme suit : **NOM_numeroTAIGA_VIR.PDF** (Exemple : DURAND_1E7D712_VIR.PDF)

Il s'agit d'un **avis d'exécution de virement de 50 euros** de votre banque sur le **RIB** de la « Régie de recettes de l'ENSBAL » (coordonnées bancaires dans le **MODE D'EMPLOI DU DOSSIER NUMÉRIQUE**) pour les frais d'inscription à l'examen d'entrée – attention les **frais de virement demeurent à votre charge et le nom du détenteur du compte bancaire n'étant pas forcément le même que celui du candidat, le nom du candidat à l'examen d'entrée doit ABSOLUMENT FIGURER SUR CET AVIS D'EXÉCUTION.** (Il est parfois possible d'attribuer un nom au virement et c'est à cet endroit que vous pourrez spécifier le nom du candidat. Sinon ajoutez-le à la main avec votre numéro TAIGA sur l'avis imprimé avant de le numériser en PDF).

→ **Ce deuxième fichier ne devra pas excéder 5 Mo.**

3/ Le troisième fichier PDF réunira dans l'ordre suivant les pièces du dossier plastique (portfolio artistique) ainsi que la lettre de motivation et sera intitulé comme suit : **NOM_numeroTAIGA_PORT.PDF** (Exemple : DURAND_1E7D712_PORT.PDF) Il s'agit :

- du dossier artistique constitué de 15 pages maximum - format A4 (cf. attendus dans *Épreuves* sur le site internet de l'école / *Admissions*) ;
- immédiatement suivi de la lettre de motivation (2 pages maximum).

→ **Ce fichier PDF comprenant votre portfolio numérique et votre lettre de motivation n'excédera pas 20 Mo.** Les planches doivent être légendées. Les projets, contenant des images animées, vidéo, son, etc. d'une durée maximale de 3 min, devront être inclus sous forme de liens vers des sites hébergeurs tels que YouTube, Vimeo, etc. Le dossier pourra être accompagné d'une page A4 maximum présentant les intentions des travaux et, si possible, les références les nourrissant. La lettre de motivation sera jointe à la fin de ce dossier.

Attention aucun remboursement ne sera effectué et nous comptons sur votre rigueur pour suivre le MODE D'EMPLOI NUMÉRIQUE et constituer un dossier COMPLET. Dans le cas contraire, votre dossier ne sera pas recevable.

- **CAS 4 / inscription et pré-inscription encore à faire** Vous commencez seulement votre inscription à notre examen d'entrée ?

→ **Première étape : vous devez vous inscrire via TAIGA pour les présélections** (accès par « **Préinscription en ligne** » sur le site de l'école dans « *ADMISSIONS* »).

→ **Deuxième étape : votre dossier TAIGA saisi, vous êtes en possession d'un numéro de dossier qui vous permet de réaliser l'envoi de dossier numérique par WE TRANSFER**

AVANT LE 11 MAI à l'adresse candidature@ensba-lyon.fr

Se reporter dans ce cas au **CAS 3 - « CHOIX DU DOSSIER NUMÉRIQUE »** ci-dessus et en répéter les actions (3 fichiers PDF avant le 11 mai en un seul envoi *WE TRANSFER*) après avoir pris connaissance du « **MODE D'EMPLOI DU DOSSIER NUMÉRIQUE** » pour la première comme pour la deuxième étape. Attention aucun remboursement ne sera effectué et nous comptons sur votre rigueur pour suivre le **MODE D'EMPLOI NUMÉRIQUE** et constituer un dossier COMPLET. Dans le cas contraire, votre dossier ne sera pas recevable.

EPREUVES

L'examen d'entrée se déroule en deux temps : - une présélection sur dossier artistique et lettre de motivation ; - une épreuve orale d'admission.

Présélection sur dossier artistique et lettre de motivation

Le dossier de présélection est composé d'un dossier administratif, un dossier artistique et une lettre de motivation. La lettre de motivation est composée d'une page dactylographiée maximum. Elle doit permettre d'apprécier la volonté du candidat d'intégrer l'école en décrivant son projet de formation artistique. Elle doit montrer sa connaissance du fonctionnement de l'école et de ses filières ainsi que ses connaissances en matière d'histoire des arts et cultures contemporaines.

Le dossier artistique doit permettre de considérer les aptitudes des candidats à travers l'affirmation de leurs qualités plastiques et de leur personnalité artistique en devenir. Il devra donc témoigner pleinement de leur singularité et de leurs capacités d'innovation ; son contenu sera le moins scolaire et le moins académique possible. Ce dossier, facilement consultable, composé de 15 pages maximum de format A4, est constitué de travaux personnels originaux ou reproductions.

Tous les médiums sont acceptés : dessin, peinture, texte, photo, etc. (dans la limite des contraintes du format A4).

Le dossier pourra être complété d'une partie d'éléments de références bibliographiques et documentaires. Des supports DVD, clés USB contenant des travaux sonores, filmiques ou hypertextuels peuvent être joints au dossier. Toutefois ces supports ne peuvent se substituer au dossier de travaux personnels qui demeure obligatoire. Toutes les pièces du dossier nécessitent une identification par le nom et prénom et le numéro de TAIGA.

Les critères d'évaluation du dossier de présélection sont inchangés et demeurent les suivants :

- qualité et organisation du dossier artistique;
- qualité plastique des travaux ;

- singularité de la démarche plastique;
- pertinence de la lettre de motivation.

Les résultats de la présélection sont communiqués sur le site internet de l'école. Chaque candidat retenu reçoit une convocation dans les jours qui suivent.

Épreuve orale d'admission

Si le candidat est pré-sélectionné, il sera convoqué à une épreuve en visioconférence d'entretien avec le jury.

Lors de l'épreuve orale, le candidat peut présenter au jury de professeurs des éléments supplémentaires et ses motivations.

En effet, compte tenu du confinement COVID 19, les épreuves classiques de l'examen d'entrée à l'ENSBA : épreuve écrite sur un sujet donné ; épreuve plastique sur un sujet donné ; épreuve de langue (QCM) sont annulées.

Le candidat devra donc démontrer qu'il aura su faire preuve, durant la période de confinement, de curiosité à l'égard de la création, plus particulièrement contemporaine.

Pour les candidats réussissant l'examen d'entrée et impérativement titulaires du baccalauréat (sauf dérogation exceptionnelle), une pré-inscription en première année sera obligatoire auprès du Service des études et de la scolarité avant le 6 juillet 2020.

Pour toutes questions, le Service des études et de la scolarité est à votre disposition. Merci de prendre contact sur l'adresse mail : candidature@ensba-lyon.fr